



DÉTERMINÉS JUSQU'AU RETRAIT !

Les manifestations du 6 avril ont une fois de plus été nombreuses, et ont rassemblé dans les rues des grandes villes, mais aussi des petites, des jeunes, des travailleurs, des retraités.

De quoi faire trépigner le gouvernement, pour qui tous les moyens sont bons pour décourager ceux qui luttent : lacrymos, gardes à vue, menaces judiciaires contre des grévistes... Mais force est de constater qu'après onze journées de mobilisation, le mouvement est encore bien vivant.

Ils en sont malades

La veille du 6 avril, l'intersyndicale s'était rendue à Matignon sur l'invitation de la Première ministre... pour en ressortir au bout d'une heure. Visite chez une Élisabeth Borne qui avait annoncé par avance qu'il n'y aurait pas le moindre espace pour discuter des retraites. Le gouvernement essaye maintenant de temporiser : il voudrait respecter la « convalescence » des travailleurs qui auraient à avaler la pilule de la réforme. Sauf que pour l'instant les manifestants sont en pleine forme, c'est le gouvernement qui est malade de nous voir toujours dans la rue !

Face à l'opposition à la réforme qui continue de s'exprimer dans la rue, le gouvernement a choisi la stratégie de la matraque. S'il espérait peut-être au début compter sur l'encadrement du mouvement par les directions syndicales pour contenir la colère, ou simplement sur la lassitude, il a changé son fusil d'épaule. D'autant qu'en plus des journées d'action, les rassemblements spontanés de travailleurs en colère se sont multipliés après l'annonce du 49.3, avec des liens qui se tissent entre les secteurs en grève, qui se donnent mutuellement du courage pour continuer. D'où la peur du gouvernement des patrons, qui a durci la répression, les arrestations arbitraires, les réquisitions. Mais l'abus de pouvoir est parfois un peu trop visible : à Rouen, le tribunal administratif a décidé de suspendre les réquisitions de grévistes à la raffinerie TotalEnergies de Gonfreville-l'Orcher, et à Paris des interdictions de manifestations ont été annulées.

Une seule réponse : la mobilisation

Pendant que Borne fait face à la grande muraille des mobilisations, Macron préfère partir visiter celle de Chine. Voyage diplomatique dont on retient surtout une petite phrase du genre de celles qui attisent la flamme : « Quel est le taux de gréviste depuis quinze jours ? Il est à un niveau historiquement très faible. [...] Qu'on n'aille pas m'expliquer que le pays est à l'arrêt... » Son mépris habituel pour les travailleurs masque mal le malaise du président face à trois mois de mobilisation sur les retraites, auxquels s'ajoutent les nombreuses grèves sur les salaires qui témoignent d'une ébullition dans divers secteurs du monde du travail. Ébullition dont le patronat et le gouvernement craignent plus que tout qu'elle se généralise. Car c'est bien cette propagation de la grève qui pourra faire mentir Macron. Il sait bien que la grève des éboueurs pourrait reprendre à Paris. Il sait bien que d'autres pourraient les suivre. Et il sait bien que la majorité de la population soutient toujours le mouvement.

Vendredi 14 avril, c'est au Conseil constitutionnel de donner son feu vert à cette loi. Il n'y a aucune illusion à avoir sur cette institution faite de vieux politiciens à la retraite. Pour mémoire, le dernier projet censuré par le Conseil était la proposition de taxer les très hauts revenus à 75 % sous le gouvernement Hollande. Le Conseil écarte les réformes quand on lui demande. C'est sous la pression que le mouvement réussira à mettre sur le gouvernement et sur le patronat que les « sages » du Conseil constitutionnel retoqueront peut-être deux ou trois éléments annexes, histoire de laisser entendre qu'on pourrait éviter le pire lors de l'application du projet de casse des retraites. Et Laurent Berger lui emboîte le pas, en annonçant sur BFM qu'il ne « remettra pas en cause la légitimité du Conseil constitutionnel »... Mais nos vies valent plus que la Constitution de la République !

Le 13, il faudra être encore plus nombreux que jeudi dernier en grève et en manifestation... Et le 14 on continue ! Si Macron et Borne n'ont pas compris, et font valider par le Conseil constitutionnel leur réforme déjà passée à coups de 49.3, la colère pourra monter encore d'un cran. Elle ira jusqu'au retrait !

Non aux sanctions contre Sébastien !

Jeudi dernier, nous étions nombreux de Paris 15 pour soutenir notre ancien collègue Sébastien Baroux, qui travaille et milite désormais dans le 92, et passait en conseil de discipline.

La Poste a décidé de lui mettre trois mois de mise à pied sans salaire et trois mois de plus avec sursis au simple motif de s'être rendu dans des bureaux et d'y avoir pris la parole. Rien que de plus normal dans le cadre de son mandat syndical.

La Poste, comme le gouvernement, croit pouvoir faire taire les mobilisations en usant de la répression. En s'en prenant aux militants, c'est à nous tous qu'elle veut faire peur. Eh bien, donnons-lui tort : exigeons l'arrêt des sanctions !

Régime disciplinaire

Lors de briefs, à Paris 15, la direction s'amuse à jouer la menace... pour des broutilles. Elle s'en prend au fait de faire signer les preuves de distribution des recommandés sur papier sans redemander une signature électronique. Comme si une signature ne suffisait pas ! Certains ont du temps à perdre.

À Paris 20, les collègues imposent des CDI

Au centre de Paris 11-20, les collègues du service Collecte ont débrayé tous ensemble vendredi dernier pour imposer l'embauche en CDI Poste de deux intérimaires. La direction ne voulait les garder qu'en sous-traitance avec un CDI GEL. Le service est déjà en effectif réduit, alors pourquoi ne pas les embaucher directement à La Poste... si ce n'est pour leur imposer des droits au rabais ? Les collègues n'ont pas accepté et sont montés voir la direction, refusant de reprendre le travail avant d'avoir obtenu leur embauche.

La détermination a payé et la direction a dû céder, mais en imposant un test psychotechnique, alors même qu'ils travaillent dans le service depuis plus d'un an. Les collègues ont attendu l'issue du test avant de retourner au travail. Quand l'un d'eux l'a raté, ils ont exigé qu'il reste au bureau et puisse le repasser prochainement.

La solidarité a payé !

Les intérimaires de Grenoble donnent l'exemple

Depuis trois semaines, les jeunes intérimaires de Grenoble sont en grève contre la précarité et pour leur embauche en CDI Poste. Le mouvement a commencé après le non renouvellement du contrat de l'une d'entre eux : un licenciement de fait qui n'est pas du tout passé auprès des collègues.

Depuis le début du mouvement, les grévistes vont s'adresser à leurs collègues d'autres bureaux, qui les soutiennent par des débrayages. Jeudi dernier, à l'occasion de la journée de mobilisation sur les retraites, ils ont organisé une assemblée réunissant des postiers

de six sites différents, qui ont pu échanger sur les attaques en cours et les moyens de s'y opposer.

De son côté, la direction refuse de recevoir les grévistes au prétexte « qu'elle n'est pas l'employeur des intérimaires ». Si La Poste fait la sourde oreille, c'est qu'elle a peur : imaginez que tous les précaires fassent la même chose !

Hermès, dieu des voleurs

Hermès vient d'ouvrir trois nouvelles maroquineries en France, signe d'un secteur florissant. Les ventes du groupe ont explosé en 2022 (+ 23 %) et les sacs « Constance » à bandoulière à 6 500 euros pièce sont en rupture de stock dans les magasins. Pendant que le monde du travail se serre la ceinture, avec des dépenses alimentaires en baisse de 4,6 % en moyenne en 2022, les plus riches se gavent de produits de luxe. Le capitalisme dans toute son essence !

Dissolution de la Brav-M : affaire classée

La commission des Lois a balayé d'un revers une pétition qui demandait l'ouverture d'un débat sur la dissolution des Brav-M qui avait recueilli plus de 260 000 signatures en quelques jours. Pour les parlementaires macronistes, ces brigades motorisées sont tout autant légitimes que l'appareil policier dans son ensemble, et le resteront tant qu'elles continueront de protéger les intérêts de l'État bourgeois, quelles qu'en soient les conséquences.

L'extrême droite auxiliaire des flics de Macron

Pas toujours besoin de flics pour réprimer ceux qui luttent contre la réforme des retraites : l'extrême droite postule aussi à ce sale boulot.

Depuis plusieurs semaines, au moins une quinzaine d'attaques ont eu lieu contre des cortèges, des piquets de grève ou des blocages d'université. Macron, patrons, fachos : même combat contre l'ensemble du monde du travail.

Le Rhône sort de son lit

Depuis le 15 mars, les travailleurs de la Compagnie nationale du Rhône, qui gère l'exploitation du fleuve (fret et production hydroélectrique), sont en grève contre la réforme des retraites. Les péniches sont à l'arrêt et les écluses gardent leurs portes closes.

Cette semaine, la direction de la compagnie, sûrement inspirée par les techniques répressives du gouvernement, a assigné les grévistes au tribunal et envoyé la gendarmerie lever les piquets des écluses de Vaugris et de Bollène. Les préfets, toujours aux ordres des patrons, ont pris le relais en réquisitionnant certains travailleurs. Mais réprimer ne fermera pas les vannes de la colère ouvrière !